

MISE EN PLACE D'UNE FORMATION POUR LES AED :

MASCARADE ET ENFUMAGE !

On l'attendait depuis bien longtemps, la fameuse formation annuelle des AED pointe le bout de son nez. Cette formation est destinée aux collègues qui ont débuté au mois de septembre pour leur donner les bases de la fonction d'AED dans un établissement.

SUD éducation revendique depuis longtemps une formation initiale pour les AED, qui ne disposent à l'heure actuelle d'aucune formation pour apprendre à exercer leurs missions. Les collègues sont «jetés dans le grand bain» au mois de septembre, se formant sur le tas, devant intégrer en peu de temps le fonctionnement de l'établissement. Les premières semaines sont souvent synonymes de stress, et des débuts difficiles peuvent être la cause de démissions ou de rupture de contrat par les employeurs à la fin de leur période d'essai !

SUD éducation 49 pourrait donc se réjouir de ce nouveau dispositif si la forme était quelque peu différente!

Tout d'abord, cette formation pour les nouveaux AED aura lieu le...15 avril à Angers! Si au mois de septembre cette formation peut avoir du sens, on

peut sérieusement douter de son efficacité au mois d'avril. Autre problème : alors que la formation est un droit pour chaque salarié-e, tous les AED n'en profiteront pas. Seul un-e AED par établissement pourra profiter du dispositif, et devra transmettre les informations à ses autres collègues, «si leur chef de service le juge utile». Quid des vie scolaires qui ne font pas de réunion ? La transmission des informations se fera selon les envies des chefs d'équipe.

Ne soyons pas dupe, ce nouveau dispositif se révèle être une mascarade!

SUD éducation revendique une formation initiale de qualité pour tous/tes les AED, placée en début d'année scolaire, et réalisée par des professionnels de la vie scolaire. Cette formation doit constituer le point de départ d'un véritable statut pour les personnels de vie scolaire, à l'inverse de la précarité qui est aujourd'hui la norme ! Une formation de qualité est d'autant plus indispensable que les coupes budgétaires et les suppressions de postes rendent de plus en plus difficiles le fonctionnement des vie scolaires et dégradent les conditions de travail.

LES AED SYNDIQUÉ-E-S À SUD INVITENT LES COLLÈGUES

QUI SE RENDRONT À CETTE JOURNÉE À FAIRE REMONTER LEURS IMPRESSIONS.

LA PRÉCARITÉ N'EST PAS UNE FATALITÉ :

AED / AVS, SYNDIQUONS-NOUS POUR

DÉFENDRE NOS DROITS!



SUD éducation 49
Bourse du travail
14 Place Imbach
49100 Angers

Permanences tous les mardi et jeudi
10h-17h30

<http://www.sudeducation49.org>
contact@sudeducation.org